

Le titulaire de la spécialité "Maçon" de brevet professionnel réalise à partir de directives, l'ensemble des travaux de maçonnerie sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation. Il intervient dans l'installation du chantier, organise l'exécution de l'ouvrage, quantifie ses besoins, effectue les implantations et les tracés nécessaires. Il peut réaliser des ouvrages complexes en maçonnerie ou en béton, ou des ouvrages faisant appel à la préfabrication. Pour ce faire, il doit prendre en compte les contraintes liées à la protection de l'environnement, aux dispositions constructives en vigueur et aux procédures qualité de son entreprise.



## LA FORMATION

**NIVEAU VALIDÉ**  
4

**FORMATION  
DIPLOMANTE**

### PRÉREQUIS

Être titulaire d'un  
niveau 3 du même  
secteur

**DURÉE**  
2 ANS

**ÉLIGIBLE AU  
CPF**

## ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire  
ERASMUS +

## ET APRÈS...

### POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Bâtiment
- BTS Études et Économie de la Construction
- Encadrement de chantier ou gestion de projet après expérience professionnelle

### DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Maçon qualifié
- Chef d'équipe en maçonnerie
- Maçon en rénovation du patrimoine
- Micro-entrepreneur en maçonnerie

Aide aux  
entreprises  
**6000€**

## OBJECTIFS

- Étudier et préparer un chantier
- Réaliser des ouvrages
- Suivre la réalisation de chantier

## PROGRAMME

### Enseignements professionnels :

- Réalisation d'ouvrages en maçonnerie (neufs ou en rénovation)
- Mise en œuvre de techniques avancées de maçonnerie et de coffrage
- Organisation de chantiers et gestion de petites équipes
- Technologie, étude de construction, et règles professionnelles spécifiques
- Santé et sécurité au travail

### Prévention des risques :

- Sauveteur, Secouriste du Travail (SST)
- Travail en hauteur sur échafaudage de pied (R408)
- Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
- Risques Électriques

### Enseignements généraux :

- Expression française et Connaissance du Monde
- Mathématiques
- Sciences
- Anglais

Date de création de la certification : 10/05/2018

Date fin de validité de la certification : 31/08/2028



## MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

## MÉTHODES MOBILISÉES

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

## TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Entrée permanente.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). (1)
- Autres dispositifs : 14€ de l'heure.



LES **+** DU  
CFA



**DES LIENS ÉTROITS**  
avec les entreprises du secteur et  
les branches professionnelles



**1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ**  
aux besoins en recrutement des  
entreprises et la mise en relation



**ACCESSIBILITÉ**  
personnes à mobilité  
réduite  
Référénte handicap :  
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION  
D'ATELIERS COLLECTIFS**  
Repas débats, ateliers d'initiative  
citoyenne, participations aux  
concours MAF



**PARTENAIRE  
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4  
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00